

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement a adopté le 6 septembre 2022 le projet de règlement **RCA04-14003-05** intitulé : « Règlement modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble » afin de bonifier la prise en compte de la transition écologique.

L'objet de ce projet de règlement est de modifier les critères d'évaluation des projets devant faire l'objet d'une autorisation particulière afin de prendre en compte la transition écologique, bonifier le verdissement et assurer une meilleure qualité des aménagements. Le projet de règlement vise également à mieux encadrer les projets visant un changement d'usage vers un usage résidentiel pour l'ensemble du territoire.

### **2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE :**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le **27 septembre à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 201 à Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de règlement fera aussi l'objet d'une consultation écrite d'une durée de 7 jours du :

- **13 septembre au 19 septembre à 16 h**

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
  - Nom et prénom
  - Adresse résidentielle
  - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

Le projet de règlement et la documentation relative au projet sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques en cours » et au Bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au 514-872-7932.

3. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Fait à Montréal, le 9 septembre 2022

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**